



## Dossiers en progrès

En ce qui concerne les propriétaires avec lesquels aucune entente de gré à gré n'est encore intervenue, Ultramar a débuté des procédures d'expropriation en juin 2010. Des contestations de la part de certains propriétaires devant la Cour Supérieure du Québec seront entendues au cours des prochaines semaines. Par ailleurs, Ultramar continuera l'envoi des avis d'expropriation.

Par le biais de ses représentants, Ultramar demeure toujours disposée à discuter avec tous les propriétaires n'ayant pas encore signé d'entente, dans le but d'en venir à un règlement satisfaisant pour les parties.

## Prochaines étapes

### Marquage des emprises

Afin de permettre les travaux de préparation de l'emprise du futur pipeline, notamment la coupe des arbres en secteurs boisés, il est nécessaire de procéder à l'arpentage et au marquage des zones concernées.

Cette activité a débuté en octobre chez les propriétaires de boisés ayant déjà signé une entente. Le marquage sera effectué en priorité chez les propriétaires qui ont manifesté l'intérêt d'effectuer eux-mêmes les travaux de déboisement.

### Déboisement des servitudes et aires de travail avec ententes signées

Tel que déjà communiqué, les travaux de construction relatifs à l'installation du pipeline, de même que la nécessité d'avoir un accès libre et sécuritaire aux lieux lorsque la canalisation sera en service, requièrent évidemment que l'emprise soit d'abord déboisée.

Cette activité a commencé à la mi-octobre chez les propriétaires effectuant eux-mêmes ces travaux.

Dans les cas où le déboisement sera exécuté par un entrepreneur embauché par Ultramar, les travaux débiteront en novembre 2010, pour s'échelonner jusqu'à la fin du mois de mars 2011.

### Construction du pipeline

Le début de la construction proprement dite du pipeline est quant à lui prévu pour le printemps 2011, les travaux devant par la suite s'échelonner jusqu'à l'automne 2012.

Des informations supplémentaires sur les diverses étapes du processus de construction feront l'objet de communications ultérieures en première partie d'année 2011.

## Comités de liaison

Tel qu'elle l'avait précisé lors du processus de consultation mené par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), Ultramar mettra prochainement sur pied trois (3) comités de liaison afin d'assurer un suivi harmonieux auprès des propriétaires et des communautés locales concernées, tout au long de la période des travaux. Les régions couvertes par ces comités seront la Montérégie, le Centre-du-Québec et Lévis-Lotbinière. Les détails relatifs à la formation de ces comités seront communiqués sous peu et seront disponibles sur le site Internet du projet dont l'adresse est le [www.pipelinesaintlaurent.ca](http://www.pipelinesaintlaurent.ca)



Pour en savoir plus sur le  
Projet Pipeline Saint-Laurent  
ou pour communiquer  
avec nous :

[www.pipelinesaintlaurent.ca](http://www.pipelinesaintlaurent.ca)

Courriel [info@pipelinesaintlaurent.ca](mailto:info@pipelinesaintlaurent.ca)

Ligne Info 1 877 323-0363

**Pipeline Saint-Laurent**

2200, avenue McGill College,

Montréal QC H3A 3L3